



## Séjour professionnel à l'étranger - programme Jules Verne pour l'année scolaire 2014-2015

publié le 27/03/2014

### Descriptif :

Présentation du programme et orientations relatives à l'organisation

► Le [B.O. n°13 du 27 mars 2014](#) fait le point sur la campagne 2014-2015 du programme de mobilité des enseignants Jules Verne.

► À la rentrée scolaire 2014-2015, le programme Jules Verne permettra donc, à nouveau, des mobilités à travers les deux modalités suivantes :

— modalité 1 : mobilités enseignantes dans des établissements scolaires étrangers des premier et second degrés  
Elle se comprend dans un esprit de réciprocité et s'inscrit dans une politique du ministère en faveur d'une expérience internationale offerte aux personnels.

Elle permet la mise à disposition d'enseignants des 1er et 2nd degrés auprès d'une structure éducative partenaire. La réciprocité par l'accueil, en échange, d'un enseignant mis à disposition par le pays partenaire est dans ce cas un objectif fortement souhaité.

— modalité 2 : mobilités enseignantes au titre de la coopération et des partenariats internationaux du ministère ou des académies

► Si ce programme vous intéresse, il est important de consulter les annexes qui contiennent le calendrier des différentes échéances.